

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 68 (1917)
Heft: 7-8

Artikel: Gaspillage et sylviculture
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment d'une manière beaucoup plus brillante encore après la guerre. " Naturellement! L'honorable professeur ne prend-il pas un peu hâtivement ses désirs pour la réalité? Les faits se chargeront sans doute tôt ou tard de le renseigner. Au demeurant, la „Schadenfreude“ est rarement bonne inspiratrice.

H. Badoux.

(A suivre.)

Gaspillage et sylviculture.

Notre collègue et ami, M. Pillichody, a traité ici même de main de maître un sujet qui nous a souvent préoccupé et qui est de nature à passionner les sylviculteurs qui, même sans avoir exercé d'activité professionnelle dans le Valais, ont parcouru ses vallées boisées et ont cherché à pénétrer la vie forestière de ce beau pays.¹

Elle est plutôt simpliste cette économie forestière, comme l'a démontré M. Pillichody, et l'on a bien l'impression que ce sont avant tout les circonstances économiques et politiques, et pas seulement la nature du sol, qui empêchent l'évolution de se produire dans le domaine des bois.

Cependant la question mérite d'être étudiée et tout patriote, qui se sent attiré vers le vieux pays, a le droit de chercher à porter remède à la situation et à émettre quelques suggestions, n'eussent-elles d'autre effet que d'attirer l'attention sur ces richesses du sol non utilisées.

Quand on envisage l'étape parcourue par le Valais agricole de la plaine durant les trente dernières années, on a le droit d'espérer mieux pour la sylviculture. En effet, la culture des légumes et l'arboriculture fruitière ont conquis une large place dans la vallée du Rhône, jadis en jachère et en pâturages périodiquement inondés. Et l'on sait combien actuellement le Valais exporte de fruits et de légumes en Suisse allemande, sans parler du ravitaillement de ses stations d'étrangers et de celles de la région de Montreux.

Le Valaisan a saisi maintenant l'importance de cette production du sol qui n'est pas plus aléatoire que la viticulture et qui offre le grand avantage de mettre en valeur des terrains non occupés par cette dernière.

¹ „Valeurs inemployées“, n° 3/4, 1917.

Dans cette branche de l'agronomie, le Valaisan a fait preuve durant ces dernières années d'une initiative et d'une énergie remarquables qui laissent espérer, malgré tout, que la culture des forêts subira un jour la même transformation.

Dans aucun canton de la Suisse, l'Etat n'a moins d'emprise sur les communes qui demeurent aussi autonomes qu'il est possible de l'être, et rien ne fait prévoir que dans un avenir prochain, cette indépendance des municipalités et des bourgeoisies subira des modifications profondes.

Comment donc arriver à mettre en valeur ces massifs forestiers auxquels M. Pillichody fait allusion et qui couvrent les pentes des vallées centrales et latérales s'étendant entre les forêts basses et la région des pâturages?

Quand on pense aux travaux importants qui ont été exécutés durant les vingt dernières années pour endiguer les torrents et arrêter au moyen de reboisements et de murs les décrochements d'avalanches, on se rendra compte que le canton du Valais songe, lui aussi, à enrayer dans la mesure du possible l'érosion et à conjurer les effets néfastes des éléments de la haute montagne. A la vérité, ces œuvres de grande dépense ne seraient certainement pas décrétées si les pouvoirs publics n'en assumaient au moins les trois quarts des charges; il ne faut pas se faire d'illusions à cet égard!

Les sylviculteurs, qui ont visité quelques-uns des chantiers de plantations des hautes Alpes, doivent maintenant reconnaître que dans bien des cas, les résultats obtenus au moyen des reboisements artificiels et des ouvrages en pierre ne correspondent pas aux capitaux engagés. Notre technique forestière défensive a fait des expériences malheureuses et elle en a encore de salutaires à faire pour savoir comment cette intervention peut être vraiment efficace et dans quels cas elle peut se justifier.

Nous croyons que l'initiative et l'action du sylviculteur devraient, non pas se désintéresser de ces travaux de défense, qui dans bien des cas sont nécessaires; mais qu'en terre valaisanne surtout, le grand effort devrait consister à éclairer le montagnard sur les richesses forestières qu'il détient et dont il ne sait trop souvent pas tirer un bon parti.

Il est vraiment surprenant de constater que dans ce pays, dont les ressources financières communales et privées sont si modestes en comparaison des autres régions de la Suisse, on ne songe pas

à utiliser un peu mieux les stocks de bois produits chaque année par la puissance végétative et dont une grande partie retourne au sol sous forme de matière ligneuse en décomposition.

M. Pillichody l'a souligné, le mal provient, d'une part, des difficultés de transport et, de l'autre, de l'inertie des bourgeoisies qui ne savent pas organiser les exploitations et les ventes en dehors des distributions de bois réparties aux bourgeois.

Et pourtant, combien de ces beaux massifs densément constitués et tout de même accessibles n'avons-nous pas parcourus et dans lesquels on a l'impression que le travail de production ligneuse est en grande partie vain, tellement on trouve sur le sol, soit des arbres entiers inutilisés, soit des fragments de troncs abandonnés.

Ces tableaux de gaspillage sont fréquents, même dans des massifs densément constitués où l'on constate une exploitation occasionnelle, surtout si dans les environs il y a des pâturages qui ont exigé du bois pour l'entretien des chalets, des abreuvoirs et des clôtures. A toutes les expositions et au fond des vallées les plus reculées, comme sur les pentes dominant la vallée du Rhône entre 1000 et 2000 m, on peut parcourir ces masses forestières s'étendant sur des surfaces considérables et avec un matériel atteignant parfois trois à quatre cents mètres cubes à l'hectare et ceci malgré les vides que l'on constate forcément dans les zones supérieures surtout, si une essence de lumière comme le mélèze y occupe la première place.

Citons, en passant, certaines grandes communes du Bas et du Centre du Valais, les vallées d'Isérable, de la Lizerne, le Lötschenthal, le val d'Hérens, Tourtemagne, la vallée de Nendaz, le groupe des forêts communales de Nax, Mase, Vernamiège et St-Martin, la vallée d'Anniviers, entre autres.

Il semble qu'à Bagnes et dans l'Entremonts, par contre, la question d'exploitation et de mise en valeur des grandes masses densément boisées devienne populaire et préoccupe depuis quelque temps les autorités communales.

Mais un des cas les plus typiques de la forêt valaisanne inutile ou quasi improductive est celui de la vallée de Binn dont M. Pillichody a aussi parlé ici.¹ Il est permis d'évaluer à 200 ou 300 ha au moins les forêts de cette vallée qui sont normalement constituées et qui portent suivant les massifs un matériel de 400

¹ „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“, n° 1, 1917.

à 450 m³ à l'hectare avec des hauteurs remarquables pour l'altitude, mais dont au moins les deux tiers de la production ligneuse sont inutilisés et gisent partiellement à terre.

Durant des heures de marche, à tous les versants et à travers les groupes de pins sylvestres, d'épicéas et de mélèzes, on se heurte à des arbres géants mesurant parfois 80 cm à 1 m de diamètre et atteignant 30 à 35 m de hauteur, parmi lesquels un grand nombre sont secs sur pied ou gisent à terre depuis trente ou cinquante ans !

Çà et là on trouve une souche sciée et à côté des billons multiples en décomposition attestant un prélèvement partiel d'une portion du tronc, tandis que les trois quarts du cube ont été abandonnés sur place.

Dans combien de forêts valaisannes de la catégorie de celles que nous envisageons retrouverions-nous des conditions d'exploitation analogues, alors que de là-haut nous verrions passer à nos pieds, dans la plaine, des wagons chargés de billons valant 50 à 60 fr. le mètre cube en gare de chargement.

Les faits sont là, non pas dans une vallée, mais un peu partout dans cette région alpestre, et l'on oublie qu'avant la guerre l'excédent annuel de l'importation des bois en Suisse était de 42 millions (1911) !

Devons-nous prendre notre parti de cette anomalie et de l'inutilisation de toute cette production forestière que la nature nous offre, mais que des propriétaires peu débrouillards laissent perdre en grande partie ? Nous ne croyons pas que notre génération et en particulier le monde des sylviculteurs aient le droit de se désintéresser de ce problème, et sans vouloir en aucune façon entraîner ces administrations à faire des surexploitations ou même ce qui pourrait ressembler à de la dévastation forestière ou des coupes abusives, du reste impossibles en raison des prescriptions de la loi forestière fédérale, nous estimons que l'intérêt général du pays exige l'utilisation de ces produits et tout simplement la récolte de l'accroissement annuel dans les dites forêts normalement constituées.

On nous objectera que les voies de vidange et les exploiters manquent pour les raisons que M. Pillichody a exposées et qui sont bien réelles.

La question du transport est la plus difficile à résoudre, car elle ne peut être réglée du jour au lendemain, même par l'apport de capitaux qui seraient mis à la disposition des bourgeoisies dé-

sireuses de tirer un parti normal de leurs richesses forestières méconnues, par la simple raison que, dans nombre de cas, les chemins forestiers à construire au fond et sur les flancs des vallées latérales valaisannes intéressent non pas une, mais plusieurs communes ou bourgeoises.

Il est fort regrettable que chez nos voisins le gouvernement ne possède pas de forêt où ses agents aient pleine liberté d'agir pour mettre en valeur des massifs de cette nature, même dans des situations reculées. Il serait alors possible à nos collègues de faire la démonstration qu'à l'aide de moyens de transport, que ce soient des chemins forestiers, des rieves, des câbles ou tout autre procédé de dévaler sur le sol ou sur la neige, il y a possibilité de mettre en valeur la plus forte proportion de la matière ligneuse produite dans ces massifs.

Un fait est frappant, si nous abordons la question de main d'œuvre, c'est que le métier de bûcheron professionnel est exercé par les Valaisans rarement dans leur canton, mais plutôt en Savoie et dans les autres cantons romands.

D'où cette anomalie provient-elle? Sinon du simple fait que les propriétaires de forêts n'ont pas su organiser des exploitations d'une certaine envergure et ont préféré laisser perdre le bois plutôt que de s'entendre entre voisins habitant une même vallée pour mettre en valeur des forêts à desservir par un réseau de chemins ou un système de rieves ou de câbles.

Nous savons, cependant, que durant ces dernières années, dans certaines régions du Valais, on a fait de notables progrès dans cette voie, mais l'évolution n'est pas prête de se produire encore dans l'ensemble du pays et c'est fort dommage, car l'inutilisation d'une partie des produits se perpétue au détriment de la forêt et de ses propriétaires.

Cette question de mise en valeur et d'exploitation rationnelle des massifs éloignés des villages est intimement liée à celle du parcours du petit et du gros bétail, question qui ne pourrait être réglementée dans bien des cas que par la mise en défense provisoire de certaines masses boisées. En outre, elle dépend aussi de la rareté d'attelages dans certaines vallées où l'on peut se contenter de faire les transports de toutes les récoltes à dos d'homme, mais où la vidange et le traînage des grumes nécessiteraient certainement le concours d'animaux.

Quand on pense que dans la vallée de Binn, dont les forêts courent sur les deux versants et sur une longueur de 10 à 12 km, on ne compte qu'un seul mulet pour une population de 350 habitants! A la vérité, les services postal et hôtelier ont deux à trois mulets ou chevaux supplémentaires, mais seulement durant trois mois de la saison des étrangers! Il est évident que dans ces conditions si précaires au point de vue de la traction animale, la population autochtone n'est pas en mesure de mettre en valeur son bien forestier; elle est trop peu nombreuse, trop absorbée par ses migrations pastorales et surtout sa jeunesse masculine se sent attirée par le mirage de la vie hôtelière et par la carrière d'employé de chemins de fer!

N'y a-t-il aucun remède à la situation? Ne peut-on vraiment tenter aucun effort, au moins dans un ou deux cas les plus simples dans lesquels les difficultés d'ordre économique et politique sont moins nombreuses, pour faire un projet d'exploitation qui serait confié à un jeune agent placé sous la direction de l'inspecteur forestier d'arrondissement?

Ce technicien aurait pour mission, en premier lieu, de faire l'inventaire des massifs à exploiter, puis déterminerait la quotité à réaliser par des coupes culturales, martellerait ces dernières. Ensuite, il projetterait un réseau de chemins, ruses, câbles ou tout autre mode de transport. L'Etat interviendrait ensuite en ayant en main, d'une part, une évaluation des produits à prélever dans les forêts communales de la vallée ou de tel versant, et de l'autre, le devis des chemins ou autres systèmes de vidange qui, dans bien des cas, pourraient demeurer permanents et rendre des services aux migrations périodiques des habitants pour la culture agricole et pastorale. La conséquence directe de ces constructions serait d'augmenter la proportion des bêtes de somme et de rendre l'existence des agriculteurs moins pénible, comme aussi d'installer des scieries dans des régions qui en sont privées.

Le gouvernement pourrait, dans certains cas, comme l'a proposé M. Pillichody, faire l'avance aux bourgeoisies du capital exigé par la construction des chemins et autres moyens de transport, comme des frais de façonnage de la première coupe. L'agent de l'Etat dirigerait l'exploitation et, au moyen d'une équipe de bûcherons, assumerait le débitage des coupes, puis mettrait enfin en vente les produits.

Dès que la bourgeoisie aurait réalisé une première vente de grumes, écoulée à prix rémunérateur en plaine, elle rembourserait avec intérêts cette avance et se libérerait au fur et à mesure de l'exploitation de cette dette.

Maintenant que notre Ecole forestière a institué des „doctorats en sylviculture“, il nous semble qu'il y aurait là sujet à thèses tout aussi intéressantes et surtout utiles pour le pays que telle autre étude de science pure.

Nos chers collègues valaisans qui, comme d'autres, ont une besogne ardue dans un pays très accidenté et qui, en raison même de la nature et du climat alpestre, ne peuvent répartir leur travail également sur les douze mois de l'année, seraient certainement heureux de confier une étude de ce genre à un jeune agent actif, si possible du pays, ayant déjà l'expérience de la montagne et dont la tâche consisterait à mettre en valeur une vallée forestière. Quelle belle mission pour un forestier épris de son métier et quelle étude infiniment variée dans la biologie de la forêt, la topographie, l'orographie, la technique des moyens de transport, l'économie rurale, le commerce et le débit des bois.

Non, le Valais de la haute montagne ne peut rester figé dans sa routine; sa population, si digne d'intérêt, est aussi intelligente que celle de la plaine; elle saura, sous l'influence et la persuasion des sylviculteurs au pouvoir, ouvrir les yeux et faire valoir des richesses ignorées par elle et qui méritent un effort tout aussi bien que les jachères jadis improductives des environs de Martigny, Saxon, Sion ou Brigue.

Montcherand (Vaud), mai 1917.

A. Barbey.

Notre commerce des bois avec l'extérieur en 1916.

Le Département fédéral des Finances et des Douanes vient de publier la statistique de notre commerce avec l'extérieur pendant l'année écoulée. Cette récapitulation emprunte aux circonstances actuelles un intérêt tout particulier; aussi était-elle impatientement attendue. Notre commerce avec l'extérieur a subi depuis 1914 des modifications si profondes que cette statistique est devenue indispensable à qui veut s'orienter sur son évolution. Celle-ci a été particulièrement radicale pour le bois. L'orientation nouvelle dans